

## **Rapport du Président oct. 2016 - mars 2017**

Ce rapport porte sur la période du 8 octobre 2016, date de notre dernière assemblée au 31 décembre 2016 date de la fin de l'exercice. Pour une bonne information des membres, j'y ai ajouté quelques éléments survenus après la fin de l'exercice.

Nous avons mandaté notre avocat pour interjeter un deuxième recours auprès du Conseil d'Etat, cette fois non sur la base de la facture TS/TH, mais sur la base d'une décision de la commune sur une réclamation de l'un de nos membres. Si nous avons sélectionné ce cas, c'est qu'il est particulièrement exemplaire puisqu'il prend en compte deux chambres de 4,5 m2 comme ayant chacune une capacité d'hébergement de deux adultes.

Comme le premier recours cette deuxième procédure est en mains du Conseil d'Etat qui doit se prononcer. Aux dernières nouvelles le Conseil d'Etat a suspendu les procédures de recours en raison du fait que deux autres recours directs au Tribunal Fédéral ont été interjetés par un propriétaire de Loèche-les-Bains et un autre de Bellwald avec la participation de l'association de Goms. Dès lors le Conseil d'Etat a décidé d'attendre l'issue de ces procédures avant de se prononcer sur nos recours, car les décisions à venir du Tribunal Fédéral pourraient éventuellement induire des modifications règlementaires dont le Conseil d'Etat devra tenir compte.

A ce jour nous n'avons pas plus de détails et ne connaissons pas les déterminations de la commune sur l'argumentations des deux recours que nous avons engagés.

Notre adhésion à la SDO reste en suspens dans l'attente de la mise sur pied d'une nouvelle organisation pour la gestion du Tourisme regroupant Chamoson et Leytron.

Tous les membres ont été régulièrement tenus informés par e-mail des nouvelles touchant à la station et à nos activités. Le site [www.aperovronnaz.ch](http://www.aperovronnaz.ch) et la page Facebook sont régulièrement mis à jour par le soussigné

### **2017**

Lors d'un entretien accordé à notre membre du Comité Monsieur Norbert Gisler, le Président Monsieur Patrice Martinet a décidé de nous offrir la location du couvert qui constitue le seul lieu suffisamment grand en station pour accueillir notre assemblée.

Ce geste est très apprécié et nous en remercions le Président.

Nous saluons avec une grande satisfaction les progrès significatifs ainsi effectués dans le cadre de nos relations avec l'Autorité communale.

Votre Comité s'est réuni le 11 mars 2017 pour préparer cette assemblée à cette occasion Messieurs les Conseillers Communaux de Leytron et Chamoson Alexandre Crettenand et Christophe Michellod nous ont présenté les nouvelles lignes directrices en matière touristique et l'organisation intercommunale chargée de les mettre en œuvre. Une démarche est en cours pour qu'un membre du Comité d'APEROvronnaz soit le représentant de notre association auprès de cette nouvelle organisation intercommunale.

## Comité 2017

Président	Charly TEUSCHER
Vice - Président Analyse et Traduction	Norbert GISLER
Secrétaire	Laurence BRUNNER
Trésorier	Philippe FRELECHOUX
Logistique	Nicola BELSITO

Monsieur Norbert GISLER prend la fonction de Vice-Président en remplacement de Madame Isabelle Varenne et de Monsieur Yann RODUIT qui ont demandé à être relevé de leur fonction en raison de fortes surcharges de travail dues à leurs occupations professionnelles.

Monsieur Jean-Marie RACINE, vérificateur des comptes, a également demandé à être relevé de sa fonction.

Le Comité remercie les membres démissionnaires pour leur engagement au cours de ces dernières années.